ATTESTATION D'AUTORISATION

pour inscription aux écoles

Attestation demandée pour compléter le certificat d'inscription aux écoles

en cas de séparation des parents, en l'absence de jugement

Je soussigné(e)

NOM et Prénom du Parent n'ayant pas l'enfant en résidence principale

Agissant en qualité de ☐ Père ☐ Mère

De l'enfant

NOM et Prénom de l'enfant

- atteste sur l'honneur que mon enfant a sa résidence principale chez l'autre parent.

- autorise son inscription scolaire dans une école de la commune de Varces Allières et Risset.

- certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Date :

Signature :

<u>Joindre une copie de votre pièce d'identité</u>

Article 441-7 du code pénal : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :
1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.
Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.